

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00920

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMDAOUI ABDELHAFID

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0675964457

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'até médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS

15 OCT. 2019

ACCUEIL

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VOLET ADHERENT

NOM: Hamedou Abdoulaye Mle

DECLARATION N° **R**

P 14 / 0037755



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Date de Dépôt

Montant engagé

Nbre de pièces jointes

Date de Dépôt	Montant engagé	Nbre de pièces Jointes
11/12/2019	372,30 DFR	140 + 1,80

Durée de validité de cette feuille est de (3) trois mois
Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle

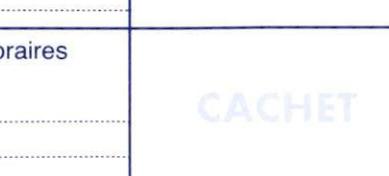


 MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

P 14/0037755

DATE DE DEPOT

1 /201

A REMPLIR PAR L'ADHERENT		Mle 920	 Signature de l'adhérent
Nom & Prénom : HANNAOUI ABDELHAFID			
Fonction : Retraite	Phones : 0675964457		
Mail : hmd.abdelhafid@yahoo.fr			
MEDECIN	Prénom du patient		
Adhérent <input checked="" type="checkbox"/>	Conjoint <input type="checkbox"/>	Enfant <input type="checkbox"/>	Age
Nature de la maladie		Date	
Date 1ère visite			
S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances			
Nature des actes	Nbre de Coefficient	Montant détaillé des honoraires	
PHARMACIE	Date 10/10/2019		
Montant de la facture 372,30			
 ميدالية مجمع الأندرسون Pharmacie MOUJA DANDALOUS Satmia 2 Groupe d'Habitation Al Andalous Rue 4 N° 11/13 - Casablanca Tél : 022 50 06			
ANALYSES - RADIOGRAPHIES		Date	
Désignation des Coefficients	Montant détaillé des Honoraires		
 CACHET			
AUXILIAIRES MEDICAUX		Date	
Nombre		Montant détaillé des Honoraires	
AM	PC	IM	IV
 CACHET			

صيدلية مجمع الأندلس
Pharmacie MOUJAMAA ANDALOUS
Salmia 2 Groupe d'Habitation Al Andalous
Rue 4 N° 11/13 - Casablanca
Tél : 022.38.30.06

Casablanca Le 10/10/2019

Facture N° 56

M: Hamdaoui

Abdelhafid

Quantité	Désignation	P. Unit.	P. Total
03	Prilglas 20 mg/28	124,10	372,30

Annexe la présente facture à la somme
de trois cent sixante deux dinars
et vingt centimes.

صيدلية مجمع الأندلس

Pharmacie MOUJAMAA ANDALOUS

Salma 2 Groupe d'Habitation Al Andalous

Rue 4 N° 11/13 - Casablanca

Tel : 022-38-39-00

PRILVAS®

Enalapril maléate

Comprimés

124,10

COMPOSITION

PRILVAS 20 mg

Enalapril (DCI) maléate

par comprimé

20,0 mg

Excipients : q.s

PRILVAS 5 mg

Enalapril (DCI) maléate

par comprimé

5,0 mg

Excipients : q.s

FORMES ET PRÉSENTATIONS

- Comprimé blanc sécable, dosé à 20 mg d'enalapril maléate : étui de 28 comprimés.
- Comprimé orange sécable, dosé à 5 mg d'enalapril maléate : étui de 28 comprimés.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

Inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine.

NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT

Laboratoires AFRIC-PHAR

Route Régionale Casablanca / Mohammedia n° 322 Km 12.400 - Ain Harrouda 28630 Casablanca - Maroc

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

- Hypertension artérielle.
- Insuffisance cardiaque.

Le traitement par PRILVAS, par rapport au placebo :

- chez les patients ayant une insuffisance cardiaque symptomatique :
 - retarde la progression de l'insuffisance cardiaque,
 - diminue le nombre des hospitalisations pour l'insuffisance cardiaque,
 - augmente la survie.
- chez les patients asymptomatiques ayant une dysfonction ventriculaire gauche démontrée :
 - retarde le développement de l'insuffisance cardiaque symptomatique,
 - diminue le nombre des hospitalisations pour insuffisance cardiaque.

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Hypersensibilité à l'enalapril,
- Antécédent d'angio-œdème (œdème de Quincke) lié à la prise d'un inhibiteur de l'enzyme de conversion.
- Femme enceinte ou qui allaita,
- Sténose bilatérale de l'artère rénale ou sur rein fonctionnellement unique,
- Hyperkaliémie,
- Diurétiques hyperkaliémants, sels de potassium et lithium.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

MISES EN GARDE

- Risque de neutropénie/agranulocytose sur terrain immunodéprimé.
- Hypersensibilité/angio-œdème (œdème de Quincke).
- Hémodialyse.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Utiliser ce médicament avec précaution en cas de :

- Insuffisance rénale et néphropathie glomérulaire.
- Hypertension rénoverculaire.
- Insuffisance cardiaque sévère (stade IV) ou diabétique insulino-dépendant (tendance spontanée à l'hyperkaliémie).
- Sujets âgés.
- Sujet ayant une athérosclérose connue.
- Transplanté rénal ou hémodialysé.
- Sujet hypertendu atteint d'insuffisance coronarienne.
- Intervention chirurgicale.

En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Associations déconseillées :

- Diurétiques hyperkaliémants seuls ou associés, potassium (sels) : hyperkaliémie surtout en cas d'insuffisance rénale.
- Lithium : risque de surdosage.

Associations nécessitant des précautions d'emploi :

- Antidiabétiques (insulines, sulfamides hypoglycémiants) : majoration de l'effet hypoglycémiant.
- Baclofène : majoration de l'effet antihypertenseur.
- Diurétiques : risque d'hypotension artérielle brutale et/ou d'insuffisance rénale aiguë lors de l'instauration du traitement par un inhibiteur de l'enzyme de conversion en cas de déplétion hydrosodée préexistante.

Associations à prendre en compte :

- AINS (par extrapolation à partir de l'indométabacine) : réduction de l'effet antihypertenseur (inhibition des prostaglandines vasodilatrices par les AINS et rétention hydrosodée avec la phénylbutazone)
- Antidépresseurs imipraminiques (tricycliques), neuroleptiques : effet antihypertenseur et risque d'hypotension orthostatique majeur (effet additif).
- Corticoïdes, tétracosactide : diminution de l'effet antihypertenseur (réduction hydrosodée des corticoïdes).

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments, il faut signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou à votre pharmacien.

PRILVAS®

Enalapril maléate

Comprimés

124,10

COMPOSITION

PRILVAS 20 mg
Enalapril (DCI) maléate

par comprimé
20,0 mg

Excipients : q.s

PRILVAS 5 mg

Enalapril (DCI) maléate

par comprimé
5,0 mg

Excipients : q.s

FORMES ET PRÉSENTATIONS

- Comprimé blanc sécable, dosé à 20 mg d'enalapril maléate : étui de 28 comprimés.
- Comprimé orange sécable, dosé à 5 mg d'enalapril maléate : étui de 28 comprimés.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

Inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine.

NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT

Laboratoires AFRIC-PHAR

Route Régionale Casablanca / Mohammedia n° 322 Km 12.400 - Ain Harrouda 28630 Casablanca - Maroc

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

- Hypertension artérielle.
- Insuffisance cardiaque.

Le traitement par PRILVAS, par rapport au placebo :

- chez les patients ayant une insuffisance cardiaque symptomatique :
 - retarde la progression de l'insuffisance cardiaque,
 - diminue le nombre des hospitalisations pour l'insuffisance cardiaque,
 - augmente la survie.
- chez les patients asymptomatiques ayant une dysfonction ventriculaire gauche démontrée :
 - retarde le développement de l'insuffisance cardiaque symptomatique,
 - diminue le nombre des hospitalisations pour insuffisance cardiaque.

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Hypersensibilité à l'enalapril,
- Antécédent d'angio-œdème (œdème de Quincke) lié à la prise d'un inhibiteur de l'enzyme de conversion.
- Femme enceinte ou qui allaita,
- Sténose bilatérale de l'artère rénale ou sur rein fonctionnellement unique,
- Hyperkaliémie,
- Diurétiques hyperkaliémants, sels de potassium et lithium.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

MISES EN GARDE

- Risque de neutropénie/agranulocytose sur terrain immunodéprimé.
- Hypersensibilité/angio-œdème (œdème de Quincke).
- Hémodialyse.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Utiliser ce médicament avec précaution en cas de :

- Insuffisance rénale et néphropathie glomérulaire.
- Hypertension rénoverculaire.
- Insuffisance cardiaque sévère (stade IV) ou diabétique insulino-dépendant (tendance spontanée à l'hyperkaliémie).
- Sujets âgés.
- Sujet ayant une athérosclérose connue.
- Transplanté rénal ou hémodialysé.
- Sujet hypertendu atteint d'insuffisance coronarienne.
- Intervention chirurgicale.

En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Associations déconseillées :

- Diurétiques hyperkaliémants seuls ou associés, potassium (sels) : hyperkaliémie surtout en cas d'insuffisance rénale.
- Lithium : risque de surdosage.

Associations nécessitant des précautions d'emploi :

- Antidiabétiques (insulines, sulfamides hypoglycémiants) : majoration de l'effet hypoglycémiant.
- Baclofène : majoration de l'effet antihypertenseur.
- Diurétiques : risque d'hypotension artérielle brutale et/ou d'insuffisance rénale aiguë lors de l'instauration du traitement par un inhibiteur de l'enzyme de conversion en cas de déplétion hydrosodée préexistante.

Associations à prendre en compte :

- AINS (par extrapolation à partir de l'indométhacine) : réduction de l'effet antihypertenseur (inhibition des prostaglandines vasodilatrices par les AINS et rétention hydrosodée avec la phénylbutazone)
- Antidépresseurs imipraminiques (tricycliques), neuroleptiques : effet antihypertenseur et risque d'hypotension orthostatique majeur (effet additif).
- Corticoïdes, tétracosactide : diminution de l'effet antihypertenseur (réduction hydrosodée des corticoïdes).

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments, il faut signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou à votre pharmacien.

PRILVAS®

Enalapril maléate

Comprimés

124,10

COMPOSITION

PRILVAS 20 mg
Enalapril (DCI) maléate

par comprimé
20,0 mg

Excipients : q.s

PRILVAS 5 mg

Enalapril (DCI) maléate

par comprimé
5,0 mg

Excipients : q.s

FORMES ET PRÉSENTATIONS

- Comprimé blanc sécable, dosé à 20 mg d'enalapril maléate : étui de 28 comprimés.
- Comprimé orange sécable, dosé à 5 mg d'enalapril maléate : étui de 28 comprimés.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

Inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine.

NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT

Laboratoires AFRIC-PHAR

Route Régionale Casablanca / Mohammedia n° 322 Km 12.400 - Ain Harrouda 28630 Casablanca - Maroc

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

- Hypertension artérielle.
- Insuffisance cardiaque.

Le traitement par PRILVAS, par rapport au placebo :

- chez les patients ayant une insuffisance cardiaque symptomatique :
 - retarde la progression de l'insuffisance cardiaque,
 - diminue le nombre des hospitalisations pour l'insuffisance cardiaque,
 - augmente la survie.
- chez les patients asymptomatiques ayant une dysfonction ventriculaire gauche démontrée :
 - retarde le développement de l'insuffisance cardiaque symptomatique,
 - diminue le nombre des hospitalisations pour insuffisance cardiaque.

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Hypersensibilité à l'enalapril,
- Antécédent d'angio-œdème (œdème de Quincke) lié à la prise d'un inhibiteur de l'enzyme de conversion.
- Femme enceinte ou qui allaita,
- Sténose bilatérale de l'artère rénale ou sur rein fonctionnellement unique,
- Hyperkaliémie,
- Diurétiques hyperkaliémants, sels de potassium et lithium.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

MISES EN GARDE

- Risque de neutropénie/agranulocytose sur terrain immunodéprimé.
- Hypersensibilité/angio-œdème (œdème de Quincke).
- Hémodialyse.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Utiliser ce médicament avec précaution en cas de :

- Insuffisance rénale et néphropathie glomérulaire.
- Hypertension rénoverculaire.
- Insuffisance cardiaque sévère (stade IV) ou diabétique insulino-dépendant (tendance spontanée à l'hyperkaliémie).
- Sujets âgés.
- Sujet ayant une athérosclérose connue.
- Transplanté rénal ou hémodialysé.
- Sujet hypertendu atteint d'insuffisance coronarienne.
- Intervention chirurgicale.

En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Associations déconseillées :

- Diurétiques hyperkaliémants seuls ou associés, potassium (sels) : hyperkaliémie surtout en cas d'insuffisance rénale.
- Lithium : risque de surdosage.

Associations nécessitant des précautions d'emploi :

- Antidiabétiques (insulines, sulfamides hypoglycémiants) : majoration de l'effet hypoglycémiant.
- Baclofène : majoration de l'effet antihypertenseur.
- Diurétiques : risque d'hypotension artérielle brutale et/ou d'insuffisance rénale aiguë lors de l'instauration du traitement par un inhibiteur de l'enzyme de conversion en cas de déplétion hydrosodée préexistante.

Associations à prendre en compte :

- AINS (par extrapolation à partir de l'indométabacine) : réduction de l'effet antihypertenseur (inhibition des prostaglandines vasodilatrices par les AINS et rétention hydrosodée avec la phénylbutazone)
- Antidépresseurs imipraminiques (tricycliques), neuroleptiques : effet antihypertenseur et risque d'hypotension orthostatique majeur (effet additif).
- Corticoïdes, tétracosactide : diminution de l'effet antihypertenseur (réduction hydrosodée des corticoïdes).

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments, il faut signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou à votre pharmacien.